

le FiL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**

DOSSIER SPÉCIAL
RENTÉE DES
CLASSES

/ p 3-6

| OCTOBRE 2019 | # 04



SOMMAIRE

	La municipalité	02
	Actu municipale	03
	Lien social	09
	Culture	11
	Vie associative	14
	Vie pratique	22
	Agenda	24



Franck POQUIN,
Maire

Un réchauffement climatique mondial et des effets locaux

Sur Angers Loire Métropole, nous avons subi, pour la première fois, deux canicules au cours du même été, atteignant, le 23 juillet dernier, le record absolu de 40,7°C sous abri.

Plus grave encore, la gestion des ressources en eau a été très compliquée. Classé département en crise, les mesures de restriction ont eu de forts impacts sur les activités professionnelles, à commencer par celles des agriculteurs : aucune goutte de pluie n'est tombée entre le 25 juin et le 17 juillet et seulement 6,2 mm entre le 13 juin et le 25 juillet : une catastrophe pour notre territoire.

La modification du climat est une réalité.

Localement, nous avons aussi subi les conséquences de ces changements. Sur les périodes de pousse, la nature « a explosé », compliquant l'entretien habituel de notre commune, certains chemins se trouvant envahis par les adventices et les pousses d'arbres.

Le manque de nourriture dans les champs a poussé les nuisibles, tels les rats et les punaises de colza, à se rapprocher des maisons, provoquant des désagréments fort compréhensibles pour les habitants de certains quartiers.

Faut-il se résigner ? En aucun cas !

La prise de conscience est collective. Il faut maintenant qu'elle devienne individuelle. Chacun a un rôle à jouer et peut contribuer à la transition écologique.

Dans ce cadre, nos collectivités territoriales (mairies et communauté urbaine) sont bien décidées à montrer l'exemple et à apporter leur pierre à l'édifice : en juin 2019, le plan stratégique de transition écologique a été voté en conseil communautaire axant les actions sur 3 thématiques : la transition énergétique, la transition environnementale et la transition vers une économie durable et responsable (détails sur www.angersloiremetropole.fr/medias/62570-ecologie-l-agglo-fait-sa-transition/index.html).

J'invite chacun à apporter sa propre pierre à cette transition.

Alors, peut-être réussissons-nous tous ensemble ? J'en suis convaincu.

Avec tout mon dévouement pour notre territoire.

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire
Comité de rédaction : commission Communication

Conception : A4 éditions - 02 41 720 700
Impression : Loire Impression
Tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

ÉCOLES

Rentrée des classes !

Les effectifs des deux écoles sont de 440 élèves pour 7 classes maternelles et 11 élémentaires. Ce bon dynamisme démographique a permis l'ouverture d'une 10^{ème} classe cette année sur l'école Les Grands Chênes. 2 nouvelles enseignantes ont intégré les équipes pédagogiques : Mme Marsal Cindy, en charge de cette 10^{ème} classe, et Mme Renou Estelle à l'école Claude Debussy, en remplacement de Mme Pister-Seube jeune retraitée. Nous leur souhaitons la bienvenue à Saint-Léger-de-Linières.

ÉCOLE LES GRANDS CHÊNES

Mme Patricia MILLET, directrice – ce.0490664f@ac-nantes.fr
17 rue du Lavoir – 49 170 Saint-Léger-des-Bois
École Élémentaire : 02 41 39 58 73
École Maternelle : 02 41 39 55 90
Décharge administrative les jeudis et vendredis

ÉCOLE CLAUDE DEBUSSY

Mme Catherine BOCHEREAU, directrice - ce.0490665g@ac-nantes.fr
Rue des Châtaigniers – 49 070 Saint-Jean-de-Linières
École Primaire : 02 41 39 74 19 / 09 61 21 22 65
Décharge administrative les mercredis et jeudis

Horaires temps scolaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 / 12h	8h45 / 12h	8h45 / 12h	8h45 / 12h	8h45 / 12h
13h45 / 15h45	13h45 / 15h45		13h45 / 15h45	13h45 / 15h30

Horaires identiques pour les deux groupes scolaires

Attention, l'accueil dans les classes se fait **toujours 10 minutes avant**.

La direction des services périscolaires est toujours assurée par M. Laurent Barbot à Saint-Léger-des-Bois et par Mme Laura Houdmont à Saint-Jean-de-Linières, avec en parallèle la direction de l'accueil de loisirs, Le Séquoia. Avec leurs équipes, un programme d'animations varié et ludique est proposé aux enfants pour leur plus grand plaisir !



440
ÉLÈVES

18 CLASSES

7 MATERNELLES
11 ÉLÉMENTAIRES



ÉCOLES

Retour sur la fin d'année scolaire et les travaux d'été

Retour sur les spectacles de fin d'année scolaire des 2 écoles légéroises

L'école Claude Debussy a organisé sa traditionnelle chorale-spectacle le vendredi 28 juin dernier sous une chaleur inhabituelle. Qu'à cela ne tienne, elle a été délocalisée derrière la salle Galilée à l'orée de notre belle forêt ! Comme à l'accoutumée, les différents tableaux et chants illustrant cette année la célèbre histoire du « Petit Prince » de St Exupéry ont été fort appréciés.

À l'issue de cette belle soirée, Mme Florence Pister-Seube, enseignante depuis 23 ans dans l'établissement, a été très entourée, et a reçu un bel hommage pour son départ en retraite imminent.

De son côté, l'école Les Grands Chênes a bénéficié d'une météo plus adaptée lors de sa traditionnelle fête, le dimanche 30 juin.

Le public a été conquis et les enfants heureux de participer à ce spectacle de danse très réussi sur l'esplanade de la Coudre.

Un grand merci aux équipes enseignantes et aux ATSEM pour leurs investissements, aux employés communaux pour leur aide logistique efficace, et aux 2 APE pour leur soutien, et ce tout au long de l'année scolaire.

Les travaux d'été dans les 2 groupes scolaires

Comme chaque année, la période estivale a été l'occasion d'assurer les travaux d'entretien des deux groupes scolaires : peinture de classes, pose de cloisons, d'étagères, de vidéoprojecteurs et bien d'autres réalisations grâce au travail soigneux des agents de la commune.

A ces travaux courants, des investissements plus importants ont été réalisés.

• Groupe scolaire les Grands Chênes

Après l'agrandissement et la rénovation de la restauration scolaire en 2018, l'extension de l'accueil périscolaire a été achevée, comme prévu, en juillet 2019. Le groupe scolaire bénéficie maintenant d'une salle de motricité neuve de 80 m² adaptée aux besoins d'aujourd'hui. L'effectif en croissance engendrant la création d'une classe supplémentaire a d'autre part nécessité des aménagements et l'achat de mobilier.

Le coût global de l'opération s'élève à 368 000 € HT (études, travaux, honoraires, mobilier). Le financement a été assuré par des subventions à hauteur de 73 % (Etat, Région, CAF), le complément soit 100 000 € HT a été autofinancé.



• Groupe scolaire Claude Debussy

Les travaux de rénovation du groupe scolaire Claude Debussy se poursuivent.

Après une 1^{ère} phase réalisée en 2018 qui a consisté à remplacer les sols des 5 classes du primaire, carreler le couloir du primaire et le hall central... , le carrelage du hall d'entrée a été posé et les menuiseries changées, cet été.

La réfection de la toiture du couloir de la maternelle est programmée pendant les vacances de la Toussaint.

Sur les 2 années, les travaux de rénovation du groupe scolaire s'élèvent à 65 000€ HT. Par ailleurs des équipements ont été acquis pour 13 800 € HT. L'Etat et la CAF participent au financement pour 40 000 €.



PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés sur les groupes scolaires des Grands Chênes et Claude Debussy et a pour objectif principal d'accompagner les enfants vers la construction de leur parcours de vie, le vivre ensemble et l'autonomie.

OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
(sauf jours fériés et vacances scolaires)

Différents temps sont organisés tels que l'accueil du matin et du mercredi midi, la pause méridienne, des activités TAP les lundis et jeudis sur le groupe scolaire Claude Debussy et les mardis et vendredis sur le groupe scolaire des Grands Chênes, ainsi que l'accueil du soir incluant un temps d'étude. Toutes ces activités nécessitent une inscription auprès du directeur du site respectif. La fréquentation des activités du service périscolaire est non obligatoire mais l'engagement est annuel pour certaines activités.

Cette année, l'organisation des activités TAP se fait sur le libre choix de l'enfant. Les plus jeunes peuvent choisir entre le pôle d'activités « je bouge », « je crée » ou « je me détends ». Les élémentaires entre une activité sportive, culturelle ou manuelle. La séance dure 1h30 pendant laquelle l'équipe d'animation divertira les enfants tout en restant à l'écoute de leur bien-être du rythme de chacun.

CONTACTS

Les Grands Chênes : Laurent BARBOT

06 42 30 37 71 – tap.mairiestleger@gmail.com

Claude Debussy : Laura HOUDMONT

07 77 70 04 19 – periscolaires@stjeandelinières.fr



NOUVEAUTÉ !

Un espace citoyen est ouvert ! Il permet de faciliter vos démarches d'inscription auprès du service périscolaire.

Les avantages :

- S'inscrire en ligne et gérer son profil
- Consulter les menus de la restauration scolaire
- Payer en ligne (fonctionnalité prochainement mise en place)
- Service accessible 24h/24 et 7j/7 via le site internet communal :

www.saint-leger-de-linieres.fr/

LA BOÎTE À MALICE

A vos agenda !

Une nouvelle dynamique et une nouvelle organisation se met en place au sein de La Boîte à Malice au travers de la gouvernance partagée et des bulles se sont constituées autour de différents projets.

La Bulle autour de la Parentalité vous propose plusieurs temps forts :

- **Un atelier motricité** libre lors de l'événement « C'est Gonflé » organisé par le CSI L'Atelier pour les 0-4 ans **les 24 et 25 octobre**.
- **Une conférence sur l'opposition** le **30 novembre de 10h à 11h30** à la salle de la Forêt (Saint-Jean-de-Linières) animée par Sophie Bouvet, consultante en parentalité.
- Et rien de mieux pour débiter l'hiver que des **contes et du chocolat chaud** le **14 décembre de 16h30 à 18h** au centre social l'atelier (St-Georges-sur-Loire). Et ce n'est pas fini...

La Bulle Bourses lance sa saison :

- **La Bourse aux Vêtements** automne/hiver se tiendra le **5 octobre** à la salle des Vaureîtres (La Possonnière) de 9h à 12h30.
- **La Bourse des Jouets** aura lieu le **23 novembre** salle de la Rome (Champocé-sur-Loire).

Pour vendre, acheter ou devenir bénévole, renseignements à cette adresse :

bourne.bam@gmail.com ou sur la page **Facebook bourse bam**.

De quoi combler votre planning pour cette belle rentrée.

Pour tous renseignements :

bulle.parentalite@boiteamalice.org
contact@boiteamalice.org

ALSH, LE SEQUOIA

Flash-back de l'été 2019



Petits et grands ont passé d'agréables vacances en compagnie de l'équipe d'animation du Séquoia !

OUVERTURES :

Tous les mercredis de l'année scolaire
de 12h à 18h30

Pendant les vacances scolaires
de 8h à 18h30

Vacances 2019-2020 (Hors jours fériés)

TOUSSAINT : du lundi 21
au vendredi 25 octobre 2019

HIVER : du lundi 17
au vendredi 21 février 2020

PRINTEMPS : du lundi 13
au vendredi 24 avril 2020

ÉTÉ : du lundi 6 au vendredi 24 juillet 2020
et du lundi 17 au vendredi 28 août 2020

Directrice :

Laura HOUDMONT : 07 77 70 04 19
periscolaires@stjeandelinières.fr
Site internet de la mairie :
www.saint-leger-de-linières.fr
Facebook : ALSH « Le Séquoia »

Plus de 200 enfants ont ainsi participé aux nombreuses activités et sorties proposées dans notre belle région. Cette hausse par rapport à l'an dernier peut être considérée comme un plébiscite de la part des familles.

Deux camps d'été ont complété l'offre estivale ; 39 enfants en ont bénéficié. Lors du camp nautique de juillet au Lac de Maine, les plus grands ont pu s'initier au Canoé Kayak et à l'optimiste. Fin août, les plus jeunes ont joué le rôle « des petits fermiers » pendant 4 jours à la ferme pédagogique de La Dube, à Sainte Christine. Que du bonheur !

Quant aux enfants inscrits à la journée sur Le Séquoia, les activités manuelles et sportives leur ont permis de « voyager autour des continents ». Dépaysement garanti !

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs est destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert tous les mercredis après-midi de l'année scolaire (hors jours fériés) ainsi que pendant les vacances scolaires, suivant un calendrier d'ouverture défini.

URGENT

BOIS

Coupe de bois en forêt de St-Jean-de-Linières

Dans le cadre de la gestion de la Forêt de Linières par l'ONF, ces derniers vont matérialiser des lots de bois de chauffage (3) dans les prochaines semaines. Ces bois ont vocation à être coupés par des particuliers ayant l'aptitude pour ce genre de travail forestier. L'inscription est obligatoire en Mairie car le nombre de places est très limité.

Une fois la liste établie, une rencontre entre les particuliers et l'ONF aura lieu afin de mettre en place les conditions d'intervention.

Le tarif, fixé par délibération du Conseil Municipal, est de 25€ le stère.



RÉUNION PUBLIQUE

Informer sur les économies d'énergie

Le 6 novembre se tiendra une rencontre ouverte au public organisée par Gaz Tarif Réglementé en partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) et ALISEE (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement), avec l'accord de la municipalité.

L'objectif est d'informer les participants des solutions existantes pour réduire leur consommation d'énergie et préserver leur pouvoir d'achat. Des éco-gestes aux travaux de rénovation il est possible de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant son confort dans l'habitat. La réunion présentera également les aides financières existantes qui permettent de financer des travaux de rénovation énergétique : aides de l'Etat, aides Gaz Tarif Réglementé ou encore aides de l'ANAH.

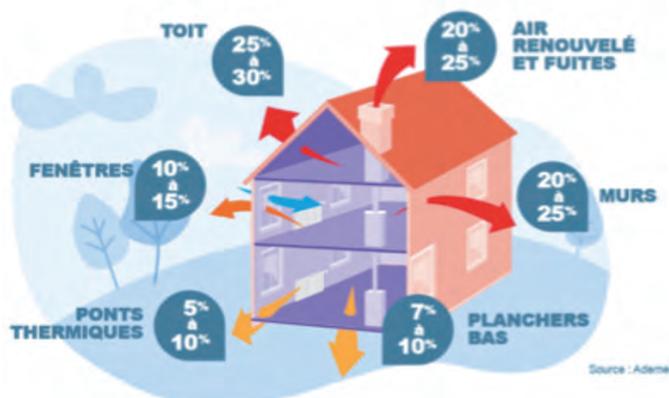
La réunion sera animée par Jérôme Bergerot, journaliste, ainsi qu'un représentant de Gaz Tarif Réglementé.

Un temps d'échange autour d'un cocktail dinatoire permettra aux participants d'avoir des conseils concernant les économies d'énergie.

De plus, un tirage au sort permettra à 4 participants de gagner une thermographie aérienne.

Mercredi 6 novembre - 19h

Espace Galilée
à Saint-Jean-de-Linières



RECHERCHE DE FIGURANTS Court-métrage sur Saint-Léger-des-Bois

Avec des amis, nous nous sommes lancés un pari fou : **la réalisation d'une web-série de 4 épisodes au sein de notre département, le Maine-et-Loire.**

Après plusieurs mois de réflexion, un scénario a émergé. Intitulé «Le collier», il retrace l'histoire de Samuel et de son arrière arrière-grand-père, élu maire de son village à l'âge de 20 ans. Toute une intrigue lie ces personnages à travers deux temporalités différentes.

Certaines séquences nécessitent la présence de 200 figurants afin de reconstituer une foule. C'est à ce moment-là que nous avons besoin de votre aide.

Si l'entraide et l'enrichissement personnel sont des notions essentielles à vos yeux, alors ce rôle est fait pour vous ! Sachez qu'aucune aptitude particulière n'est demandée si ce n'est votre bonne humeur et votre joie de vivre. Par ailleurs, il n'y a pas d'âge requis. Des plus jeunes aux plus anciens, tout le monde est sollicité.

Pour cela, il vous suffit d'être disponible **le mardi 29 octobre 2019** sur l'ensemble de la journée pour un tournage sur la commune de Saint-Léger-des-Bois.

Si vous êtes intéressés et motivés, n'hésitez pas nous contacter par mail à l'adresse suivante : lecollier.webserie@gmail.com.



ÉCONOMIE

Les nouveautés sur la commune



UNE NOUVELLE OSTÉOPATHE

Mme Marine TOURAND, ostéopathe D.O., s'est nouvellement installée dans notre commune le lundi 2 septembre 2019.

Mme TOURAND est diplômée de l'Institut Dauphine d'ostéopathie Paris (école agréée par le ministère de la santé) et est également titulaire d'un Diplôme Universitaire en pédiatrie et périnatalité, obtenu à la faculté de médecine Paris Diderot.

Les consultations se font sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile (si les patients ne peuvent pas se déplacer) du lundi au samedi. Mme TOURAND traite les patients du nourrisson à la personne âgée, en passant par les femmes enceintes et les sportifs.

CONTACT :

mtourand.osteopathe@gmail.com

07 83 82 23 63

3 Rue du Lavoir - Saint-Léger-des-Bois

NOUVEAU COMMERÇANT AMBULANT

Nous accueillons à Saint-Léger-de-Linières un nouveau commerçant ambulant, « **L'itinérant Gourmand** ». Ce camion-restaurant (appelé aussi « food truck ») est spécialisé dans la confection de **burgers 100% frais et 100% fait-maison**.

Vous pourrez le trouver :

- Le lundi soir devant la mairie annexe à Saint-Jean-de-Linières ;
- Le mercredi midi dans la zone industrielle du Parc de l'Atlantique à Saint-Léger-des-Bois.

Pour passer commande : 06 30 18 14 60

Courriel : Itinerantgourmand@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/Itinerantgourmand/

AIDE SOIGNANTE, ASSISTANTE DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

Mme Nadège SOULLARD, 30 ans d'expérience professionnelle, vous propose : jeux de société, peinture, musique, lecture, cuisine, activités manuelles.

Maintien de la motricité : marche, sortie extérieur, mobilisation, relaxation.

Travail de mémoire : fiches pédagogiques.

Un compte-rendu des séances et un suivi pédagogique sont intégrés à la prestation, à destination du référent.

Intervention à domicile ou en structure selon les besoins.

Secteur géographique : Angers et secteur ouest (Bouchemaine, St Jean de Linières, Bécon-les-Granits,...)

CONTACT :

Nadège Soullard

06 76 35 54 47

nadege.perso49@orange.fr

Chèque CESU 15€/heure (credit d'impôt 50%)

RECHERCHE D'UN CORRESPONDANT POUR LE COURRIER DE L'OUEST

Le Courrier de l'Ouest recherche un(e) correspondant(e) à Saint-Jean-de-Linières. Vous vous intéressez à la vie locale, vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion, vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale, vous disposez d'un appareil photo numérique ou d'un smartphone, cette activité d'appoint peut vous intéresser.

Contact :

christophe.ricci@courrier-ouest.com

ou 06 76 49 31 90.



Mutuelle communale

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture santé, la commune accompagne l'accès au dispositif :

MA COMMUNE MA SANTÉ

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Mutuelle trop chère ?

Pas de mutuelle ?

Garanties inadaptées ?

Qu'est-ce que le reste à charge zéro ?

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 8 octobre à 18h30

Espace Galilée – Saint-Jean-de-Linières

Des rendez-vous seront proposés pour des études personnalisées.

Repas des Aînés

Samedi 30 novembre à 12h30
à l'espace Galilée.

Une invitation sera envoyée à tous les habitants âgés de 70 ans et plus, inscrits sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrits, nous vous invitons à passer en mairie.



Défi Zéro déchets

Cette année, c'est décidé, on réduit nos déchets ! Pas à pas, mais sûrement, on y va ! Tiens mais on n'est pas les seuls à se lancer ce défi ! Et si on se retrouvait de temps en temps pour échanger nos astuces, nos grands moments de solitudes, nos petites victoires...

Si on faisait ensemble nos essais de lessive maison, nos lingettes et sacs en tissus... il n'est jamais trop tard pour rejoindre le groupe !

Création du calendrier des rencontres de l'année !

Jeudi 3 octobre à 20h30 à L'Atelier

Emilie Jorge, animatrice familles

06 09 81 55 33 - famille@csi-latelier.fr



Conseil des Sages

Vous avez plus de 55 ans ?

Vous souhaitez participer à la vie de votre commune et mener des réflexions sur la mise en place de projets soumis par le conseil municipal ?

Partagez et apportez votre expérience par des conseils sur des problèmes spécifiques (transports, solidarité, délinquance, circulation...)

Rejoignez le Conseil des Sages initié en 2014 par la commune de Saint-Léger-des-Bois et étendu à la commune nouvelle cette année.

Inscrivez-vous en Mairie !



Forum Séniors

RÉSERVEZ LA DATE !
VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Pour vous aider dans vos démarches :

Des réponses pour vos dossiers d'aide à domicile, vos déclarations d'impôts et l'adaptation de votre logement avec la participation du CLIC, de la MSAP.

Pour votre santé :

Des conférences sur l'audition, la mémoire et des animations...

Pour s'amuser :

Des ateliers sportifs et ludiques tout au long de la journée et la participation d'une compagnie théâtrale.

Gratuit / inscriptions sur place

Covoiturage au départ de chaque commune

Renseignements

02 41 39 17 11 ou 06 21 31 37 99

Par mail : senior@csi-latelier.fr



Jeunesse

RETOUR SUR LE CHANTIER DE JEUNES

Au mois de juillet, 12 jeunes ont désherbé certains lieux des deux communes déléguées.

En début de semaine, ils étaient à Saint-Jean-de-Linières où ils ont nettoyé les abords de la salle Galilée, les parkings, le Clos du Presbytère, des rues et les accès à la mairie et à l'école Debussy. Puis, ils sont allés à Saint-Léger-des-Bois pour un nettoyage des environs de la mairie, de l'église, des salles communales et des rues du lotissement du Pâtis.

C'était un travail pénible et sous la chaleur de ce mois de juillet, les jeunes ont relevé le défi de ces quatre jours de labeur !

Persévérance et courage sont à souligner. Un grand merci également pour l'encadrement de ce chantier par Clémence, animatrice jeunesse et Damien responsable du service technique de la commune.



L'ANIMATION JEUNESSE

Pour les 10 / 17 ans, de nombreuses possibilités :

2 espaces jeunesse

Des soirées réservées au + de 14 ans

Un groupe de jeunes citoyens

Des animations intercommunales sur toutes les périodes des vacances scolaires

PLANNINGS AFFICHES AUX ESPACES JEUNESSE

Bientôt les vacances !

Plaquette des vacances de la Toussaint sur le site de L'Atelier :

latelier.centres-sociaux.fr

Pour toutes informations,
contactez Clémence CADEAU, animatrice :
animateurjlm@csi-latelier.fr
06 84 41 98 78 - 02 41 39 17 11

CULTURE

Ouverture de saison culturelle

Vendredi 11 octobre - 20h30

La rentrée est passée et chacun a repris le rythme entre école, travail et activités diverses... Avec ce mois d'octobre qui débute, c'est aussi le début de la saison culturelle marquée par la soirée d'ouverture le vendredi 11 octobre, à 20h30, à l'espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières.

Vous êtes tous attendus pour cette cérémonie d'ouverture qui sera animée cette année par le **Big Bang SWING MACHINE** de Chemillé et dirigé par Bernard Calmet. Ce groupe mettra le feu avec ses reprises de Quincy Jones, Duke Ellington, Glenn Miller... (réservations auprès de CLAP).



02 41 39 72 29
06 95 72 50 58

Vous trouverez dans ce F.I.L le flyer des animations culturelles de notre commune nouvelle. Vous aurez les dates et les différentes informations sur tous les spectacles de la saison 2019-2020, que ce soit du théâtre, de la chorale, des spectacles de chants et de danses, ou un spectacle pour enfants. Une nouvelle saison pleine de promesses et de surprises !

Avec la commune nouvelle, la saison culturelle s'est étendue sur le nouveau territoire. Les bénévoles de l'association CLAP ont accepté de mettre en place cette programmation avec une salle de spectacle en plus, la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois. Les réflexions sur l'offre culturelle se poursuivent. Nous sommes toujours et plus que jamais à l'écoute de vos attentes.

La culture est avant tout une possibilité de rencontres, d'échanges, de créer du lien social. Cette année encore, les élus de la commission culture travailleront en étroite collaboration avec l'association CLAP et toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Soyez acteurs sur votre commune !

CLAP

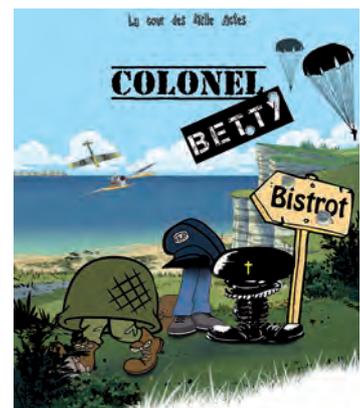
Première saison culturelle pour Saint-Léger-de-Linières

Qu'avons-nous programmé pour 2019 ?

- **Le vendredi 11 octobre** à 20h30 l'ouverture de saison (30mn) suivi d'un concert de Jazz de Swing Machine, jazz band de l'école de musique de Chemillé, dirigé par Bernard Calmet.



- **Vendredi 15 et samedi 16 novembre** la troupe «La Cour des 1000 actes» jouera Colonel Betty. Ces deux séances sont au profit de l'association Anjou Madagascar (développement durable et solidarité)



- À nouveau de la Musique avec Benjamin Piat **le samedi 23 novembre** à 20h30 salle Calebasse

- **Le dimanche 31 décembre** à 18h et 21h, nous accueillerons pour la troisième fois «Les Improsteurs» qui joueront une très bonne comédie d'Isabelle Becker « La croisière ça m'use »

Autres nouveautés pour cette nouvelle saison :

- L'école de théâtre a pris son indépendance : Les Improsteurs vont exercer leur art en toute autonomie.
- Les réservations pourront se faire par internet, comme l'année dernière, et vous pourrez payer par carte bancaire et avoir directement vos billets. Il est toujours possible de réserver par téléphone.
- Le prix des places : 10€ en normal, 6 € en réduit, 25€ l'abonnement pour 3 spectacles, 40€ l'abonnement pour 5 spectacles.
- Et nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux clapistes ! Nous avons retravaillé la communication, notamment en intégrant les manifestations culturelles de St Léger ; le site a été modernisé et vous pouvez réserver dès maintenant. Le programme de notre nouvelle saison, sous la forme d'un petit livret, sera diffusé fin septembre. Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toute ouïe pour répondre à votre satisfaction.

Pour plus d'informations :

www.clapstjean.com - 02 41 39 72 29 - 06 95 72 50 58.



BIBLIOTHÈQUE

C'est la rentrée...pour tous !

Les élèves ont repris depuis plus d'un mois, vous aussi et les bénévoles également.

Quelques infos sur la collaboration avec l'école des Grands Chênes :

- Christine BESSON, responsable de l'accueil périscolaire, emprunte régulièrement albums et BD pour les élèves.
- Christiane CAUMEL et Marie-Jeanne OUVARD, bénévoles de la bibliothèque, interviennent régulièrement, sur le temps de midi, pour des lectures auprès des enfants.
- Enseignants et bénévoles se rencontrent pour déterminer l'achat ou l'emprunt d'ouvrages en rapport avec les programmes scolaires de l'année, ou sur des thèmes choisis par les enseignants.
- Accompagnés de leurs professeurs, les élèves des diverses classes viennent régulièrement emprunter ou consulter des documents sur place.
- Chaque année, des classes participent au prix « Hé lisez- moi ! » et à « Encore une histoire » dont le thème 2018 – 2019 portait sur les émotions. Les travaux des élèves de moyenne section, de grande section de maternelle et du cours préparatoire sont exposés jusqu'au printemps dans les locaux de la bibliothèque. Dans le prochain numéro de janvier du FIL, nous vous présenterons le thème de l'année en cours.

FOCUS sur l'action des bénévoles : elle ne se limite pas à la tenue des permanences. Il faut y ajouter : la sélection et l'achat de livres, le renouvellement des ouvrages empruntés à la Bibliothèque Départementale de Prêts, l'étiquetage, la couverture, le classement... Toutes ces tâches passionnantes nécessitent du temps, de l'organisation, le goût des livres, du contact avec le public des lecteurs. Vous avez du temps et la passion des livres ? Rejoignez-nous !

Claude DELESTRE, président de l'ABCD
 Nous joindre : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr
 Le site du réseau LATULU : latulu.c3rb.org

Une citation pour conclure :

Tout enfant atteint par le virus du plaisir de la lecture est vacciné contre l'échec scolaire.

Alexandre JARDIN.

TRANZ'ART

Retour sur une belle soirée d'été

Les Légérois avaient rendez-vous au clos du presbytère le 30 août dernier pour fêter la fin de l'été en musique.

Cette année encore, Tranz'Art a rencontré un vif succès, au son des tubes de Police et de Sting. « Men in a Suitcase » a conquis un public venu nombreux profiter de cette belle soirée proposée en plein air.

Le rendez-vous est pris pour la prochaine édition le 28 Août 2020.

Cette manifestation en libre accès, ouverte à tous, est organisée conjointement par CLAP, le Comité des Fêtes et le CSI l'Atelier, en partenariat avec la municipalité de Saint-Léger-de-Linières.



LES COFFRES MÉROVINGIENS DU PATIS

C'est dans le lotissement du Patis de Saint-Léger-des-Bois qu'en avril 1981 la connaissance de l'histoire de notre commune s'élargit fortuitement par la découverte de sarcophages mérovingiens.

Voici l'article rédigé par M. Prigent, archéologue départemental et publié dans le bulletin municipal N°4 de juin 1981 :

« Ces coffres ont été découverts lors du creusement d'une tranchée en avril 1981 au lieu-dit « Le Patis ». Une fouille de sauvegarde immédiate a permis d'étudier sommairement le site avant le rebouchage de la tranchée.

Les trois coffres étudiés, très rapprochés, ont été en partie éventrés par la pelle mécanique (Fig 1) ; toutefois leurs caractéristiques principales ont pu être relevées.

Ce sont des coffres trapézoïdaux dont les dalles de constitution sont en ardoise (Fig 2). La dalle du fond repose directement sur l'argile de décomposition du schiste sous-jacent. Les dalles supérieures des trois tombes se sont effondrées (photo). Deux coffres présentent une disposition originale : ils ont en effet une dalle commune de séparation (Fig 1). Le seul élément archéologique recueilli lors de la fouille est un petit anneau de bronze, très corrodé.

Ces coffres faisaient partie d'un cimetière dont on ignore l'étendue. Les ossements des personnes inhumées ont disparu du fait de la dissolution par l'eau percolant dans le terrain acide.

Ce phénomène est souvent noté dans les terrains schisteux d'Anjou, alors que dans les terrains calcaires les ossements se conservent bien mieux.



Malgré l'absence d'objets caractéristiques on peut dater approximativement ces coffres de l'époque mérovingienne (Vème – VIIème siècle de notre ère), par comparaison avec d'autres cimetières mieux connus en Anjou et dont les tombes présentent des caractères voisins de celles de St Léger.

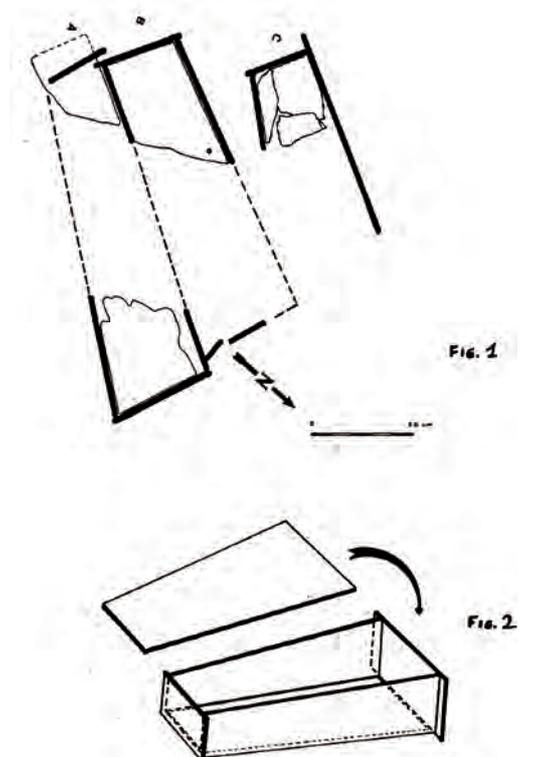
Toutefois, un caractère est particulier aux trois sépultures étudiées : les coffres présentent schématiquement une orientation Nord-Sud, contrairement à ce que l'on observe très généralement en Anjou. Ceci peut signifier que les inhumations ont été effectuées antérieurement à la christianisation, mais aussi que l'on a persistance d'anciennes coutumes locales. Des découvertes ultérieures permettront peut-être de vérifier si ce fait représente une exception, ou si l'ensemble des sépultures du cimetière présentent cette orientation peu commune dans notre région. »

Selon monsieur Prigent, deux particularités font donc l'originalité et l'intérêt de cette découverte :

- L'orientation Nord-Sud
- Le sarcophage « double » dont les deux parties sont séparées par une seule cloison en ardoise.

L'angle d'un quatrième coffre était visible au bord de la tranchée creusée par la pelleteuse pour passer la canalisation d'eau.

Après les relevés, les photos et le repérage de la position exacte de ces tombes, il a été décidé de refermer la tranchée.



CLUB PHOTO

24 X 36



Concours photo amateurs :

- Les thèmes 2019 du concours amateurs sont : « Géométrie » (N&B) et « Complicité » (couleur).
- Reconduction du concours photo enfants (CM2).

Exposition photo 12 et 13 octobre, Salle Calé-basse :

- Présentation des clichés du concours amateurs
- Clichés du concours enfants.

La vie du club :

La rentrée a eu lieu le 4 septembre. Le club se retrouve tous les 15 jours pour, en alternance :

- Les thèmes pour la « critique de clichés » (toujours positive)
- Les activités « techniques ».

Nos expositions :

- « Portes et fenêtres » à la bibliothèque de la Meignan
- « Cultures du monde » à la mairie de St Léger
- « La force de l'humain » participation de quelques clichés à l'exposition « vendanges photographiques » de Bellevigne-en-Layon.

Renseignements :

patrickgilbert@orange.fr



EMMAÜS

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du mouvement Emmaüs, la communauté d'Angers vous invite à venir faire la fête **le 16 novembre à partir de 10h.**

Conférences, spectacles, animations, restaurations... Venez nous rejoindre au Sauloup à Saint-Jean-de-Linières.

Le Sauloup à Saint-Jean-de-Linières.

02 41 39 73 39 /

emmaus.angers@orange.fr /

www.emmaus49.com



APE ECOLE

LES GRANDS CHÊNES

C'est la rentrée depuis un mois pour l'Association des Parents d'Elèves. Après une année riche en événements clôturée par la fête de l'école fin juin, les membres de l'association vous réservent des nouveautés pour cette nouvelle année scolaire qui a débuté par le vide-grenier le 29 septembre.

A suivre, une journée structure gonflable pour petits et grands qui aura lieu le 8 décembre à la salle de la Coudre, et bien d'autres surprises...

Tous les événements organisés permettent de collecter des fonds pour financer des projets ou activités pédagogiques pour les enfants : sorties culturelles (musées, visites...), matériel sans oublier le voyage scolaire des CM1 et CM2 qui est un moment privilégié et fortement apprécié.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, l'APE a besoin de la mobilisation de tous : membres et bénévoles.

Un certain nombre de parents sont partis du bureau de l'APE, par conséquent, le bureau de l'APE cherche des membres actifs. Si vous êtes motivés à venir nous rejoindre pour devenir membre ou donner un coup de main et apporter ainsi votre aide pour mener à bien tous ces projets : n'hésitez surtout pas ! On vous attend.

Tarifs : 5€/enfant et 1€/adulte



APE ÉCOLE

CLAUDE DEBUSSY



Après une pause estivale bien méritée, toute l'équipe de l'Association de Parents d'Elèves de l'école Claude Debussy s'est remise au travail afin d'organiser différentes actions et manifestations tout au long de l'année. Si vous souhaitez venir nous donner un coup de main ponctuellement ou plus régulièrement n'hésitez pas à nous rejoindre...

Dates à retenir :

- 5 octobre : Petit déjeuner de l'école
- 29 novembre : (fin de journée) Marché de Noël Salle Métis espace Galilée
- Pâques : Chasse aux œufs (en collaboration avec le comité des fêtes)
- 5 mai 2020 : Soirée Cabaret
- 14 mai 2020 : Vide grenier

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

apestjeandelinieres@gmail.com

Et pour nous suivre :

www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/

AJC

une saison 2019 tardive mais productive



La canicule de juillet n'aura pas eu raison des récoltes de nos jardiniers. Ces derniers le savent, les intempéries et les changements climatiques sont imprévisibles et indomptables. Il faut savoir s'adapter. Aussi, l'AJC a proposé une livraison collective de paille pour le site des Ferrières, le tout pour limiter l'arrosage en cette période estivale. Grâce à cela, les tomates, courgettes, haricots et autres cucurbitacées étaient bien au rendez-vous.

Une récolte tardive mais bien présente !

Si vous souhaitez rejoindre l'association et cultiver vos propres fruits et légumes BIO, contactez-nous ! Plusieurs parcelles sur nos deux sites sont disponibles.

ajc49170@gmail.com – Facebook : [@AJC49170](https://www.facebook.com/AJC49170)

CLUB DE L'AMITIÉ

Tous les habitants de Saint-Léger-de-Linières de + de 50 ans peuvent se joindre à notre CLUB. Nous sommes déjà 95 inscrits et il y a encore de la place. Tous les jeudis après-midi, les adhérents se réunissent de 14h à 19h à la salle du CARRE D'AS pour des animations diverses, soit jeux de société, du festif, des randonnées de 7 à 8 km et un autre groupe de 5 à 6 km (si groupe minimum de 5 personnes).

Les habitants de Saint-Léger-de-Linières sont invités aux manifestations (même si vous n'êtes pas adhérents de notre CLUB) :

Mercredi 2 octobre - 14h - Galilée

> Thé Dansant D. GILBERT

Jeudi 10 octobre - 13h30 - Carré d'As

> Belote sans annonces

Le Club est heureux de vous inviter à la Chorale COL CANTO le dimanche 8 décembre à 16h30.

Ouverture de l'Eglise de Saint-Jean-de-Linières à 16h.

Tarifs : 6 € (à partir de 10 ans) > entrée et verre de l'amitié

Pour d'éventuelles inscriptions à notre Club, contactez les membres du bureau :

PRESIDENTE : Nicole Moreau

06 81 64 41 77 - nicole.moreau@live.fr

TRESORIER : Michel Gaultier

06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

SECRETAIRE : Jacques Yonnet

06 66 42 83 31 - jacquesyonnet@hotmail.fr

ECOLE DE MUSIQUE SAINT-MARTIN/ SAINT-JEAN/ SAVENNIÈRES

La section musique de l'ASCSM vous propose à partir de septembre :

- Chant choral au sein de la chorale « Arc en ciel » tous les mercredis soirs
- Cours particuliers pour enfants et adultes de piano, batterie, violon, guitare, saxophone, trompette
- Eveil musical le mercredi pour les 4/6 ans
- Formation musicale à partir de 6 ans

NOUVEAU

Chant choral pour les enfants à partir de 6 ans le mercredi en fin d'après-midi !

Pour tout renseignement ou inscription :

ascsmmusique@gmail.com

ascsmmusique.wixsite.com/website

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES / SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE

Encore une belle rentrée pour l'école de musique !

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé les anciens élèves et accueilli les nouveaux pour leur proposer nos cours individuels de batterie, guitare, violon, piano, et nos cours collectifs de formation musicale. Les plus petits de 4 à 6 ans ont démarré l'éveil musical et ses jeux éducatifs menés avec douceur par Rozenn.

Vous retrouverez tous nos élèves cette année sur scène lors de notre spectacle annuel ainsi qu'à la fête de la musique de nos communes cet été pour les groupes adultes loisirs, et atelier Rock.

De nouvelles inscriptions sont possibles en cours d'année selon les places disponibles, pour toute demande ou renseignement, contactez-nous à :

musique.stlambert@gmail.com

Notre site : mssl-actu.blogspot.fr

A NOTER :

Spectacle de l'école le 4 avril 2020

salle de la Calebasse à Saint-Léger-des-Bois.



THÉÂTRE



Théâtre est mon Village, « et ça continue encore et encore... »

Un nouveau bureau a été élu le 11 juin 2019 :

Présidente : Mathilde BOTTO

Vice-président : Serge BRACONNIER

Trésorière : Sophie FRANÇOIS

Secrétaire : Anne LEBLAY

Secrétaire adjointe : Virginie TISON.

Le bureau est composé uniquement des membres de la troupe adultes... Parents, votre aide est nécessaire ponctuellement et votre avis sur les propositions émises est précieux. Rejoignez-nous !

L'association, ce sont deux troupes loisirs qui répètent à la Calebasse :

- Les jeunes de primaire / collègue, et les adultes de Théâtre'al Léger. Les cours des jeunes, dirigés par Isabelle Becker, ont lieu le mardi à 19h15 à 20h30 (ados) et le mercredi à 16h, 17h15 et 18h30 (primaire et début collègue)
- Les répartitions sont faites en fonction de l'âge et du nombre d'inscriptions définitives.
- Les répétitions de Théâtre'al Léger, dirigées par Pascal Boursier (Les Arthurs) ont lieu : le mardi de 20h30 à 22h et le jeudi soir (à l'approche des représentations).

Plusieurs événements à la Calebasse pour cette saison 2019-2020 :

- Improvisation des jeunes, **vendredi 29 novembre** à 20h30,
- Représentations de la troupe Théâtre'al Léger du **27 au 29 mars** et du **15 au 17 mai 2020**,
- Représentations des jeunes du **5 au 7 juin 2020**.

WANTED... Théâtre'al Léger recherche de nouveaux comédiens, dans un esprit « al'Léger » ; aucune expérience exigée... Venez comme vous êtes !...



LMB

Une première saison réussite



La saison 2018-2019 s'est clôturée sur notre assemblée générale du 27 juin. Si certains points restent à améliorer, nous avons pu faire un bilan positif de cette première année.

A la suite de cette assemblée, le bureau a été renouvelé :

Co-Présidence : Anthony Piou – Béatrice Jourdain,
 Vice-Présidence : Sophie Charrier - J-Yves Luais,
 Trésorier : Hugues Peltier,
 Secrétaire : Marie-Hélène Sureau,
 Vice-Secrétaires : Céline Vieau – Franck Loucky,
 Membres : Etienne Diet – Anthony Leguay – Valérie Léger - Maryline Bellett – Jeanne Peltier

Cette nouvelle saison a commencé avec le week-end de rentrée début septembre et le championnat a maintenant repris pour tout le monde : 25 équipes jeunes, 5 équipes seniors, 5 équipes loisirs, un groupe Basketonic, 4 groupes Multisports pour les + jeunes, plus de 400 licenciés au club !

Notre équipe première filles se maintient en Nationale Féminine 3, leurs homologues masculins sont montés en Pré-Région Masculin 1.

Félicitations à toutes nos équipes pour leur parcours la saison passée et tous nos encouragements pour leurs prochains matches. N'hésitez pas à venir les soutenir chaque week-end !

Vous pourrez à cette occasion profiter des nouvelles tribunes à la salle de La Coudre ou des nouveaux panneaux à salle Lineris.

A noter dans vos agendas :

- Soirée Fouée : 19 octobre à St Jean
- Tombola et Galette des rois : début janvier
- LMBoum : 8 février à St Lambert
- Soirée LMB : 18 avril à St Léger
- Tournoi LMB : week-end Pentecôte

Pour tous renseignements :

lmb49.secretariat@gmail.com

club.quomodo.com/lmb49

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/lmbasket49/ et

www.instagram.com/lmb_49/?hl=fr

Nous vous souhaitons une bonne saison de basket !

18 19 OCTOBRE 2019
 Espace Galilée St Jean de Linières
LMB Organise sa soirée
Fouées'tive
 19h30
 16 € adulte
 9€ pour les enfants (- de 12 ans)
 Apéritif offert
 Informations et réservations:
 Inscription : 0678236453
 lmb49.animation@gmail.com

VOLLEY-BALL

Vous êtes en recherche d'une activité sportive mixte, tout en restant un moment de loisirs, mais ne savez pas où vous inscrire, alors ne cherchez plus ...

Les membres du club de Volley de Saint-Léger-des-Bois vous invitent à venir découvrir notre sport dans un esprit de convivialité et toujours dans la bonne humeur.

Vous êtes les bienvenus, même si vous débutez ! Nous vous ouvrons les portes du gymnase de la Coudre le temps de quelques entraînements. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail pour avoir plus de renseignements et nous prévenir de votre passage.

Nos entraînements ont lieu le jeudi soir à partir de 20h30 au gymnase de la Coudre.

Nous participons également durant l'année à un tournoi avec 6 autres équipes loisirs de la région angevine. La saison débute chaque année par un plateau rassemblant les équipes : cette fois-ci, c'est Mûrs-Grignol qui nous accueillait le 19 septembre.

Nous organisons également début juin prochain, en partenariat avec le club de Saint-Jean-de-Linières, un tournoi loisir mixte 6 x 6 réunissant jusqu'à 16 équipes.

Infos pratiques :

- Contacts :
Olivier BOISDON : 02 41 48 37- 72 / 06 61 16 50 04
Email : olivier.boisdon@gmail.com
Emmanuel QUELARD : 06 61 17 34 49
Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84
- Site : www.clubslbd.free.fr/volley
(consulter notre calendrier via le Menu Login>voir l'agenda)
- Tarif adhésion (dès 16 ans) :
20€ (sans-emploi ou étudiant 12€) assurance incluse
- Entraînements et matchs à domicile le jeudi soir à 20h30 salle de la Coudre



L.A.L.



C'est reparti pour une nouvelle saison pleine de convivialité et de loisirs variés !

L'association Linières Activités Loisirs vous offre les moyens de pratiquer 15 activités (couture, cyclo tourisme, danse en ligne, danse de salon, gym pilates, gym d'entretien, gym douce, zumba adultes, danse hip-hop, yoga, zumba kids, zumba ados, sophrologie, volley-ball loisir, randonnée).

Vous trouverez le planning des activités 2019/2020 sur notre site internet à l'adresse suivante : lal-saintjean.wixsite.com/asso

L'activité ZUMBA KIDS et l'activité ZUMBA ADOS se sont ajoutées aux autres activités de L.A.L.

L'activité GYM DOUCE a lieu le vendredi de 11h à 12h alors que les années précédentes, elle était programmée le mardi de 18h à 19h.

Événement de fin de saison 2018/2019 : tournoi de volley-ball

10 équipes mixtes ont participé à notre tournoi annuel de volley-ball le vendredi 24 mai 2019. Ce fut un moment très sympathique avec des participants de tous niveaux. Cet événement a lieu, tous les ans, avec les joueurs et joueuses de SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES et de SAINT-LEGER-DES-BOIS.

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet : lal-saintjean.wixsite.com/asso

Vous pouvez y accéder également à partir du site de la mairie de Saint-Léger-de-Linières (saint-leger-de-linieres.fr).

A très bientôt.

Emmanuel MARION : Président

Pascal CORDIER : Vice-Président

Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

SELF-DÉFENSE

La saison 2019/2020 a repris son activité le 2 septembre dans la salle l'Entre-Deux à Saint- Léger-des-Bois.

Les cours ont lieu tous les lundis de 18h45 à 20h15. Le coût de l'adhésion n'est que de 100€ pour l'année.

De plus, pour ceux qui désirent se perfectionner, des cours ont lieu aussi à Angers les mardis et jeudis sans supplément de tarif.

Une bonne ambiance y règne et chacun fait ce qu'il peut suivant sa forme et son niveau, à chacun son rythme.

Une tenue « survêtement tee short » est suffisante et les entraînements se font sur un tapis bien moelleux.

La self défense se pratique à tout âge, c'est un mélange de plusieurs arts martiaux, il n'y a aucune règle, juste quelques techniques à connaître pour sortir de situations délicates ou aider une personne en difficulté.

Possibilité d'une séance gratuite pour essayer !

Bernard YVIN Diplômé Self Défense Nationale

06 70 99 98 30



PÉTANQUE ST JEAN / ST MARTIN

La saison 2019 n'est pas terminée et le club a progressé en effectif avec ses 50 licenciés, 12 cartes loisirs et 10 sponsors. Le bureau a été modifié suite au départ du trésorier et aujourd'hui il compte 10 membres.

Notre prochaine **assemblée générale** aura lieu **le vendredi 25 octobre** à 20h30 au stade de foot.

Un grand merci à la municipalité et aux sponsors qui nous permettent comme chaque année d'améliorer nos équipements matériels et vestimentaires.

Avec la future salle multi-activités, nous avons eu des approches pour des futurs de licenciés.

Notre souhait serait la venue de jeunes et de féminines car sans elles nous ne pouvons participer aux concours mixtes et la jeunesse ce sont les futurs champions de demain.

Au sein du club, nous avons un éducateur et 3 arbitres dont un stagiaire.

Merci à eux pour leur engagement et leur fairplay, en restant impartial dans le respect des règlements qui ont été modifiés au niveau des tenues vestimentaires cette année.

Cette année, le club a engagé 2 équipes vétérans en championnat des clubs du Maine-et-Loire et également 2 équipes en championnat des clubs traditionnels qui se déroulent en plateaux avec une rencontre d'un club le matin en 3 parties, dont une en tête à tête, une en doublette et une en tripléte puis l'après-midi un autre club avec la même formule.

Nous participons également aux différents concours organisés par les 68 clubs du Maine-et-Loire et aux concours régionaux et nationaux des départementaux voisins (85, 72, 37, 79, 53...).

Le concours interne ouvert à toutes et tous cette année sera reconduit le vendredi soir **le 11 octobre à 20h** au stade.

L'année dernière, de nombreux habitants et amis sont venus partager avec les licenciés le plaisir de la pétanque et de la compétition sur des terrains variés avec des granulométries différentes.

Nos entraînements sont le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi à partir de 20h au stade.

Vos contacts pour information sur le club :

JERIGNE Léon - 02 41 39 71 80

DECHEREUX Jean-Claude - 02 41 39 72 42

TCO Halle de Tennis de Saint-Léger-des-Bois



OFFRE ADHESION / COURS de TENNIS

(inscription possible toute la saison)

Vous souhaitez découvrir ou reprendre le tennis, nous vous proposons des cours d'initiation, de perfectionnement, ou de compétition d'octobre à mai en fonction de votre niveau, et de votre âge. Des cours d'essai sans engagement sont possibles à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois avec 2 courts en terre battue.

TARIFS « Adhésion + Cours » :

Adultes : à partir de 180 €.

Jeunes : à partir de 125 €.

Enfants : à partir de 115 €.

Vous souhaitez uniquement l'accès à la Halle sans cours.

TARIFS « Adhésion » :

Adultes : 86 €.

Jeunes : 62 €.

TOURNOI SENIORS DE LA TOUSSAINT

Le Tennis Club de l'Océane organise son traditionnel tournoi de la Toussaint qui aura lieu du **19 Octobre au 2 Novembre** à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois. N'hésitez pas à passer pour voir des matchs de haut niveau, et découvrir par la même occasion la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois.

Horaires des matchs : semaine à partir de 18h, et tout le week-end.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

tennisclub.oceane@laposte.net

06 26 90 74 79

ASCSM SAINT-MARTIN BADMINTON



La saison 2019/20 est repartie avec l'accueil des adhérents sur les différents créneaux Jeunes et Adultes (loisir et compétition).

Stéphane FONTENEAU s'est réengagé pour Saint-Martin Badminton pour 4h30 par semaine + stages pendant les vacances scolaires. Cet emploi est géré dans le cadre d'un groupement d'employeurs à 4 clubs (Thouarcé, Vauchrézien, Chalennes, et Saint-Martin). Ceci permet de poursuivre l'axe de développement du club avec l'école de badminton, et permet ainsi d'assurer à la fois la pérennité du club depuis ses débuts en 1986 et son accueil dans tous les créneaux loisirs adultes et compétition.

Des inscriptions sont toujours possibles en cours d'année ! N'hésitez pas à venir découvrir nos différents créneaux ...

CONTACT :

contact.smb49@gmail.org - www.smb.org

Créneaux d'entraînements 2019-2020

Jeunes : école de badminton dès 6 ans

Mercredi 15h00-16h30 : Niveau 1 (Stéphane)

Mercredi 16h30-18h00 : Niveau 2 (Stéphane)

Vendredi 18h30- 20h00 : Liste Espoirs GE (Stéphane)

Loisirs adultes : initiation et animation

Mercredi 19h00-21h30 (Damien)

Compétitions adultes : entraînement et jeu libre

Lundi 20h00-22h30 : Adultes compétiteurs

Jeudi 20h00-22h45 : Adultes compétiteurs (Stéphane)

TARIFS :

• Jeunes : 89 €

• Loisir : 104 €

• Compétition sénior : 131 €

Tarif réduit (étudiant, chômeur) :

• Loisir : 83 €

• Compétition : 106 €



APPEL AU CIVISME !

CIRCULATION

Le non-respect des limitations de vitesse, trop souvent constaté dans notre commune, nous impose de rappeler à la prudence et au respect de l'ensemble des utilisateurs de la voie publique.

Les zones 30 ou zones partagées (rue du Lavoir, rue des Ferrières, par exemple) sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables.



STATIONNEMENT

Mal se stationner est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les autres. Petits rappels sur la réglementation...



Le stationnement gênant ou interdit (article R.417-10 du code de la route) :

- Sur les emplacements réservés (handicapés, pompiers, taxis, livraisons...) matérialisés par un panneau ou signalés au sol
- Sur les passages piétons matérialisés au sol
- Sur les trottoirs
- Sur les arrêts et les couloirs de bus matérialisés au sol ou signalés par un panneau
- Sur les zones de dessertes matérialisées par un panneau ou une signalisation au sol
- Sur les zones matérialisées par des panneaux de mise en fourrière immédiate
- Sur les chantiers matérialisés et lors des manifestations publiques des panneaux fixes sont implantés 48 heures minimum avant l'enlèvement
- Sur les emplacements où le véhicule empêche l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule
- Sur les bandes et pistes cyclables
- Devant les entrées carrossables
- En double file
- En voies piétonnes
- Dans les zones de rencontre



Le stationnement sur la voie publique de caravanes et camping-car est soumis à plusieurs réglementations (Art. R. 111-37 du Code de l'urbanisme). Le stationnement de ces véhicules est soumis aux articles R.417-9 à R.417-13 du Code de la route concernant le stationnement dangereux ou gênant.

Ainsi, le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours, ou une durée inférieure fixée par l'autorité investie du pouvoir de police, est considéré comme abusif et donc non autorisé (Article R.417-12 du code de la route).

Il en est de même pour les véhicules en voie d'épavisation (sans couverture d'assurance et en défaut de contrôle technique). Un certain nombre de cas signalés puis constatés ont fait l'objet d'un courrier recommandé adressé aux propriétaires afin que ceux-ci procèdent à l'enlèvement du véhicule. Nous insistons donc sur le fait que tout contrevenant se trouvera face à une mesure de demande de mise en fourrière et devra en conséquence en assumer la charge financière.

UN POINT « TRAVAUX »

Sur Saint-Léger-des-Bois :

Fin des travaux de voirie dans le centre-bourg (Rue du Moulin et Rue des Rochettes) prévue le 10 octobre 2019.

Sur Saint-Jean-de-Linières :

Début des travaux pour le lotissement de la Roche prévu au début des vacances de la Toussaint.

Pour plus d'informations, consultez le site internet municipal : www.saint-leger-de-linieres.fr



AIDES

Achat d'un vélo électrique

Dans le cadre de sa politique de déplacements, et notamment de promotion des modes doux, Angers Loire Métropole (ALM) soutient la pratique du vélo en proposant une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) aux habitants de son territoire.

Les équipements concernés sont les vélos et vélos-cargos à assistance électrique neufs, pliants ou non pliants, répondant aux normes en vigueur.

La subvention peut être accordée pour les vélos achetés entre le 17 juin 2019 et le 31 décembre 2020. Son montant est fixé à 25% du prix d'achat TTC, avec un maximum de 200 euros (400 euros pour les vélos-cargos).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Agence Vélocité, 6 Rue de la Gare à Angers

02 41 18 13 21 - [velocite\(at\)ville.angers.fr](mailto:velocite(at)ville.angers.fr)

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h30 à 18h30 (fermeture de 12h30 à 13h30 pendant les vacances scolaires).

Sur la page www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/mobilites/velo/velo-a-assistance-electrique/index.html, vous trouverez la demande de subvention à télécharger.

Par ailleurs, vous pouvez cumuler cette aide financière d'ALM avec une aide de l'État.

Le montant de l'aide sera plafonné en fonction des critères suivants :

- Le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale ;
- Le montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût d'acquisition ou 200 €.

Pour plus d'informations, consultez la page :

www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

CHIENS

Quelques rappels

TENUE EN LAISSE

Il existe deux catégories de chiens dangereux : les chiens d'attaque, et les chiens de garde et de défense. Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux qu'ils doivent obligatoirement venir les déclarer en Mairie sur le registre d'identification.

Lors des sorties sur le domaine public, les propriétaires doivent impérativement s'assurer que leur(s) chien(s) est (sont) toujours muselé(s) et tenu(s) en laisse par une personne majeure.

Merci de votre vigilance afin de prévenir tout accident. D'une façon plus générale, pour le confort et la sécurité de tous, il convient de tenir en laisse votre chien (dangereux ou pas !), notamment aux abords de l'école et des lieux de jeux ou de loisirs.



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Merci de votre vigilance afin que les balades restent un plaisir !



ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales



Vous avez jusqu'au 7 février 2020 à 18h pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter pour les élections de 2020 et les suivantes.

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne (via le site service-public.fr) ou venir en mairie aux horaires d'ouverture habituels muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité, passeport), et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et prénom (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe).

AGENDA

OCTOBRE 2019 / JANVIER 2020



OCTOBRE

- 2 octobre **La Boîte à Malice**, bourse aux vêtements, salle Vaureîtres, La Possonnière, 9h à 12h30
- 2 octobre **Club de l'amitié St Jean**, thé dansant, espace Galilée, 14h
- 3 octobre **CSI**, rencontre défi zéro déchets, CSI St Georges-sur-Loire, 20h30
- 5 octobre **APE Claude Debussy**, petit-dé jeuner, école
- 8 octobre **Réunion publique Mutuelle Communale**, espace Galilée, 18h30
- 10 octobre **Club de l'amitié St Jean**, concours de belote sans annonce, espace Carré d'As, 13h30
- 10 octobre **Familles Rurales**, cinéma, film « Once Upon a Time... in Hollywood », salle de la Calebasse, 20h30
- 11 octobre **Pétanque St Jean-St Martin**, concours interne, stade de foot, 20h
- 11 octobre **CLAP**, ouverture saison culturelle avec Swing Machine, espace Galilée, 20h30
- 12-13 octobre **Club photo 24*36**, exposition, salle calebasse
- 19 octobre **LMB**, soirée fouée, espace Galilée
- 23 octobre **Familles Rurales**, cinéma, film « Le Roi Lion » à 14h30 et « Fourmi » à 20h30, salle de la Calebasse
- 24-25 octobre **CSI l'Atelier**, atelier motricité
- 25 octobre **Pétanque St Jean-St Martin**, Assemblée Générale, stade de foot, 20h30

NOVEMBRE

- 6 novembre **Réunion publique sur les économies d'énergie**, espace Galilée, 19h
- 7 novembre **Familles Rurales**, cinéma, salle Calebasse, 20h30
- 11 novembre **Commémoration** devant le Monument aux Morts à Saint-Jean-de-Linières, 11h
- 15-16 novembre **CLAP**, Théâtre « la cour des 1000 actes », espace Galilée, 20h30
- 16 novembre **Emmaüs** : anniversaire du mouvement, Le Sauloup, 10h
- 23 novembre **La Boîte à Malice**, bourse des jouets, salle de la Rome, Champocé-sur-Loire,
- 23 novembre **CLAP**, Benjamin Piat (musique), salle Calebasse, 20h30
- 29 novembre **Théâtre est mon village**, improvisation des jeunes, salle de la Calebasse, 20h30
- 29 novembre **APE Claude Debussy**, marché de Noël, espace Galilée
- 30 novembre **La Boîte à Malice**, conférence, salle de la Forêttrie, saint-Jean-de-Linières, 10h-11h30
- 30 novembre **CCAS**, repas des Aînés, espace Galilée, 12h30

DÉCEMBRE

- 6 décembre **CSI**, forum seniors, espace Galilée, 10h-17h
- 8-9 décembre **APE Ecole Les Grands Chênes**, animation structure gonflable
- 8 décembre **Club de l'amitié St Jean**, chorale Col Canto, église de Saint-Jean-de-Linières, 16h30
- 12 décembre **Familles Rurales**, cinéma, Ciné Ecole « Les Improsteurs » à 10h et « La croisière ça m'use » à 20h30, salle de la Calebasse,
- 31 décembre **CLAP**, spectacle fin d'année, espace Galilée, 18h-21h

JANVIER

- 10 janvier **Vœux de la municipalité**, à 20h30, espace Galilée.